

INFORMATIONS

publiées par la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

Siège social : 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.

REPRODUCTION AUTORISÉE

Bulletin n° 31.

15 février 1948.

LA RECONSTRUCTION DU PONT-RAILS SUR LA SAMBRE A AISEAU.

Au cours des hostilités, la charpente métallique du pont sur la Sambre, entre les stations d'Aiseau et de Tamines, a été mise hors d'usage: la circulation des trains a dû se faire, depuis lors, sur des ponts provisoires sur palées en bois.

Bien que les anciennes culées soient restées intactes, il faudra en construire de nouvelles, pour permettre la mise à exécution du programme d'amélioration de la Sambre envisagé par l'Admon des Ponts et Chaussées; cette dernière prend à sa charge le supplément de dépenses à résulter de la réalisation des caractéristiques que le nouveau lit de la rivière imposera au pont.

Le tablier définitif futur, commun aux deux voies, aura une portée de 61m300 entre axes des appareils d'appui.

Les deux maîtresses-poutres auront plus de 7 m. de hauteur, ce qui permettra de les réunir, au-dessus des voies, par un robuste contreventement les rendant bien solides, au profit de la rigidité de l'ensemble de la superstructure métallique. Elles seront à membrures horizontales et le tablier proprement dit sera au niveau de la membrure inférieure.

Le schéma en trapèze suivant lequel sera construite chaque maîtresse-poutre comprendra 8 panneaux à diagonales bien rigides, non croisées, les montants verticaux étant distants de 7m66 d'axe en axe.

La circulation des agents de la voie pourra se faire facilement et sans danger grâce à deux petites passerelles de service disposées en encorbellement, à l'extérieur des maîtresses-poutres.

Quant aux nouvelles culées, elles seront construites en béton, mais tous les parements vus seront en une maçonnerie de briques à laquelle un jointoiement soigné donnera un bel aspect.